

plus redoutable auteur des vols, Bataillard dit *Bras-de-fer*, était parvenu jusqu'alors à égarer les investigations de la justice et que peut-être, à cette heure même, le misérable, enhardi par l'impunité, consommait encore quelque odieux forfait!... Un exemple était nécessaire pour rassurer les populations affolées !!....

Peu à peu, la nuit s'était faite dans les profondeurs de la salle. On entendait encore la parole ardente et indignée du chef du parquet, que les propriétaires ruraux, nombreux dans l'auditoire, avaient failli applaudir, lorsque le gaz s'alluma. Une lumière diffuse tombait des globes dépolis. Les robes de messieurs de la cour s'enveloppaient de clartés rouges, dont le rayonnement montait vers la voûte, laissant entrevoir le grand christ sombre, qui semblait s'allonger jusqu'au cintre.

Les défenseurs des deux premiers accusés étaient aux abois : — Ils ne s'évertueraient pas à remplir, au détriment l'un de l'autre, le rôle de l'accusation, pour confesser, en somme, qu'ils s'en rapportaient à la conscience de MM. les jurés... Ils iraient même au-devant de la condamnation... Leurs clients demandaient, comme une faveur, les travaux-forcés au grand air de l'exil, mille fois préférables à la réclusion dans les cachots obscurs... dans les préaux humides!...

Ce fut ensuite le tour des avocats de Chauvot et de Brochet, qui s'efforcèrent de démontrer l'innocence de leurs clients : — Que relevait-on contre ces derniers ? Rien !... Des sobriquets ? tout le monde avait le sien dans les campagnes, dans les usines..... Les objets dont ils étaient porteurs ? était-ce des armes redoutables et meurtrières ? des pistolets ? des poignards ?..... Non, non !..... Qu'était-ce donc alors ?... De la ficelle ! MM. les jurés... des bouts de chandelles !!... Voilà de quels engins destruc-